

Temps d'échange à la cour d'appel le 1^{er} décembre 2021

Le mercredi 1^{er} décembre s'est tenue à la cour d'appel de Riom, une rencontre organisée par les cheffes de cour avec les élus et des représentants de l'administration pénitentiaire et de la protection judiciaire de la jeunesse.

Participants :

- Présidence d'une cour d'appel
- Procureur général
- Secrétaire générale d'une présidente
- Présidence du tribunal judiciaire
- Députée du Puy-de-Dôme
- Assistante de député
- Adjoint au maire de la ville de Clermont-Ferrand
- Direction prévention et tranquillité publique de la ville de Clermont-Ferrand
- Représentant monsieur le maire de Riom
- Représentant monsieur le maire de Thiers
- Direction du centre pénitentiaire de Riom
- Direction de la maison d'arrêt du Puy en Velay
- Direction du quartier maison d'arrêt du centre pénitentiaire de Moulins-Yzeure
- Direction du service pénitentiaire d'insertion et de probation de Haute-Loire
- Conseillère technique représentant madame la directrice territoriale Auvergne PJJ
- Cheffe de cabinet des cheffes de cour

Remarque: les données personnelles permettant d'identifier des individus ont été anonymisées.

Les échanges qui ont duré environ deux heures ont permis de mettre en évidence les points suivants :

- Souhait d'une pause dans les réformes afin de permettre aux magistrats et agents du greffe de mieux s'approprier les dernières réformes
- Souhait des élus d'une meilleure communication avec l'institution judiciaire que ce soit concernant une meilleure transparence sur son organisation / mode de fonctionnement ou concernant les suites judiciaires des procédures engagées par les mairies / polices municipales.
- Souhait pour chaque justiciable de pouvoir suivre sa procédure en ligne.
- Souhait de certains élus de davantage de présence judiciaire de proximité : cf demande audiences foraines dans les sous-préfectures sans tribunal
- Souhait d'une meilleure communication sur les métiers de la justice qui restent opaques, la méconnaissance entretenue de l'incompréhension chez les citoyens. Cette communication pourrait se faire dès l'école. Les citoyens ont besoin de comprendre le travail des juges, le sens de la peine, le travail fait en détention par l'administration pénitentiaire et en milieu ouvert (cf rôle du SPIP).

→Des journées d'immersion à la cour d'appel seront organisées pour les élus le 13 décembre prochain.